



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N° 2000-MC-1027

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR : 236420

DOSSIER N° 16564

Objet : 360networks inc.
Demande de visa

Vu la demande présentée le 3 février 2000;

vu les articles 11, 13 et 14 de la Loi sur les valeurs mobilières;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, le directeur général et chef de l'exploitation :

octroie le visa pour le prospectus du 18 avril 2000 de 360networks inc. concernant le placement de 53 216 250 actions subalternes comportant droit de vote.

Fait à Montréal, le 25 avril 2000.

Le directeur général et chef de l'exploitation,

(s) Jacques Labelle
Jacques Labelle

PM/jp